



Compte-rendu Assemblée Générale Ordinaire du Club GV Ste Foy Les Lyon du 26 novembre 2024

La présidente déclare la séance ouverte à 19h45.

Les comptes de l'exercice 2023 / 2024 ont été vérifiés par Madame Christine DUPHOT.

Participants :

- . Mme Suzanne PUZENAT – Ex Représentante et trésorière du CODEP EPGV
 - . Mr Robert FATINET – Vice-président de l'OMS de Ste Foy Les Lyon (absent excusé)
 - . Mr Henri SANVISEN – Délégué Jeunesse et Sports de l'OMS de Ste Foy Les Lyon
 - . Mr Christian NOVENT – Adjoint délégué aux sports de Ste Foy Les Lyon (absent excusé)
 - . Mme Evelyne LAMBERT – Présidente
 - . Mr Robert POT – Trésorier
 - . Mr Michel CHERASCO – Trésorier adjoint
 - . Mr Gérard LAMBERT – Président d'Honneur
 - . Adhérents présents : 35
 - . Adhérents ayant donné leur pouvoir de vote : 96
 - . Adhérents ayant votés par correspondance : 63
- Soit un total de : 194

Le quorum pour cette consultation ayant été atteint, les résultats de vote sont entérinés.

Ordre du jour :

- 1 - Rapport moral et d'activité par la Présidente
- 2 - Rapport financier de l'exercice 2023 / 2024 par le Trésorier.
- 3 - Présentation et approbation du budget prévisionnel de l'exercice 2024 / 2025 par le Trésorier.
- 4 – Election des membres du bureau et du comité directeur
- 5 - Questions diverses

1ère Résolution :

RAPPORT MORAL et d'ACTIVITE par la PRESIDENTE Mme Evelyne LAMBERT

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi d'abord de me présenter, pour les nouveaux adhérent(e)s de notre association.

Je m'appelle Evelyne LAMBERT (présidente de la Gymnastique Volontaire de Ste Foy-lès-Lyon, depuis le mardi 29 novembre 2016) et je vais entamer mon 3ème Mandat, si je suis réélue ce soir. J'ai été élue pour mon 2ème mandat le mardi 21 février 2021, lors de notre AG faite en non-présentiel, lors de la COVID-19.

Pour info : Un mandat dure 4 ans (comme les olympiades).

J'entamerai donc ma 8ème année (si réélection ce soir).



Je tiens d'abord à remercier tous nos adhérent(e)s présent(e)s à cette AG, ainsi que pour leur soutien moral, leur gentillesse et aussi les autres personnes non présentes ou excusées.

Le CODIR (COMité DIRecteur) et moi-même, remercions également, pour leur présence (ou non-présence excusée) :

- Monsieur **Christian NOVENT**, Délégué aux Sports pour la Mairie de Ste-Foy-Lès-Lyon
- Monsieur **Didier PASCAL**, Président de l'Office Municipal des Sports (OMS)
- Monsieur **Robert FATINET**, Ancien Président de l'Office Municipal des Sports (OMS)
- Monsieur **Henri SANVISEN**, Délégué Jeunesse et Sports de l'Office Municipal des Sports (OMS)
- Madame **Suzanne PUZENAT**, ex trésorière et représentante du CODEP EPGV 69 (Comité Départemental d'Education Physique)
- Madame **Hélène POMMIER**, Membre du CODEP EPGV 69 (Comité Départemental d'Education Physique).

Je les remercie donc pour leur soutien moral, mais également financier, car grâce à l'OMS, nous avons pu obtenir des aides financières pour l'achat de matériel (haltères de 2 ou 3 kg) des Cercles Pilates (Pilates Ring), des Fitballs (Gros Ballons).

Nous avons aussi obtenu une aide financière du CODEP (par le PSF : Projet Sportif Fédéral) pour la création de nouveaux cours : Le Body Zen, en septembre 2023 et le Pilates Fondamental, en septembre 2024).

Actuellement nous avons 20 cours, pour cette saison 2024/2025, et 347 adhésions. Nous en avions 312 en 2023/2024, donc une augmentation de 35 personnes en plus (effet des JO parisiens).

Je vais vous présenter les membres actuels du Bureau et du Comité Directeur ; comme pour certain(e)s c'est la fin de leur mandat de 4 ans, ils reproposent leur candidature pour une nouvelle « olympiade ». Nous avons aussi une nouvelle candidature : Madame Brigitte MARIE.

Présentation des membres du bureau et du comité directeur :

Présidente : Evelyne LAMBERT (qui se représente pour un nouveau mandat de 4 ans)

Trésorier : Robert POT (qui se représente pour un nouveau mandat de 4 ans)

Trésorier-Adjoint : Michel CHERASCO (qui se représente pour un nouveau mandat de 4 ans)

Secrétaire : Sophie NAMBLARD (qui se représente pour un nouveau mandat de 4 ans).

Absente mais excusée pour notre AG (en formation).

Autres membres du Comité Directeur : Francis LEROY, démissionnaire en novembre 2023 qui sera remplacé par Brigitte MARIE (qui se présente pour un mandat de 4 ans)

Président d'Honneur : Gérard LAMBERT.

Présentation de nos 05 animatrices :

Par ordre alphabétique : Margareta (Margit), Nathalie C. (la blonde), Nathalie P.J (la Brune), Virginie et Vérane.

Le montant de vos adhésions règle les salaires des animatrices (seul personnel rémunéré).



Les membres du bureau et du Comité Directeur (CODIR) sont des bénévoles (Loi 1901).

La plupart des animatrices n'ont pas pu venir ce soir, car elles donnent des cours également dans d'autres clubs ou d'autres structures où elles interviennent souvent en soirée, pour un public travaillant en journée.

Pour info : Nathalie CRAUET (La Blonde) est actuellement en congé maladie et remplacée par Myriam, depuis mi-octobre 2024 ; Margareta MORIN est aussi en congé maladie et remplacée par Sandra, depuis mi-Septembre 2024.

Le CODIR et moi-même remercions toutes nos animatrices, ainsi que les 02 remplaçantes, pour leur travail, leur sérieux, la qualité et la diversité de leur cours.

Toutes font leur maximum pour vous donner entière satisfaction.

Qu'est-ce que la gymnastique volontaire :

Petites explications pour les nouveaux et nos invité(e)s:

La gymnastique volontaire c'est le « sport-santé » :

La pratique d'une activité sportive, non compétitive, régulière et adaptée à la condition physique de chacun, encadrée par des animateurs qualifiés (avec formations régulières)

C'est surtout une hygiène de vie pour se maintenir en forme au quotidien : rester actifs et mieux vieillir, préserver sa mémoire et son équilibre et surtout garder son autonomie.

Je souligne aussi que nous sommes assurés auprès de la «MAIF » pour nos 4 salles sportives et nos animatrices sont détenteurs de la carte professionnelle et d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP).

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES :

Lieux des cours : 04 salles.

- Gymnase Barlet – salle du 1er Etage - à côté de la piscine « Le KUBDO »
- Salle Chavril : Louée par l'association, au 19 rue Chavril (Siège social actuel de notre association)
- Salle Châtelain : sous la bibliothèque.
- Salle du sous-sol de la MCB (Maison Communale des Bruyères), depuis la saison 2021/2022.

Nous y avons actuellement 4 cours animés par Nathalie P.J (La brune).

+ 1 cours de GAC (Gym. Après Cancer) qui est également animé par Nathalie ayant suivi une formation bien spécifique, durant quelques jours dans un Centre Hospitalier.

La reprise des séances sportives se fait toujours à la mi-septembre, après le Forum des Associations Sportives (qui a lieu le premier week-end de septembre).

La saison dure jusqu'à fin juin environ, 33 semaines de cours (hors périodes de congés scolaires).



Quelques chiffres pour la saison 2023/2024 :

- . Nombre total adhérents : 312
 - . Nouveaux adhérents : 95
 - . 270 Femmes et 42 Hommes
 - . 175 Fidésiens et 137 d'autres communes
 - . 90 personnes ont suivi 2 cours, 8 personnes ont suivi 3 cours.
- Progression de 15.6% par rapport à 2022-2023 (275 adhésions).

Pour cette nouvelle saison 2024-2025, nous avons progressé aux alentours de 9% :
Effet des Jeux Olympiques 2024 et des Médias prônant à juste titre, les bons effets du Sport sur la Santé !

L'année sportive 2023/2024 a été marquée pour notre association, par les événements suivants :

1 - Le forum des associations : Il se déroule au nouveau gymnase, Rue Ste-Barbe et s'adresse à tous, anciens et nouveaux adhérent(e)s. Le certificat médical n'est plus obligatoire (sauf si Gym. adaptée ou soucis de santé). Il est désormais remplacé par le Questionnaire de Santé pour Adulte Sportif. Il est aussi essentiel de bien renseigner le formulaire d'inscription et de respecter la date limite d'inscription ! Remettre un dossier complet et bien écrit, fait gagner du temps (nous sommes bénévoles !).

2 – Le Trail de l'Aqueduc : Organisé par l'OMS de Ste Foy Lès Lyon et la ville de Chaponost, le dimanche 15 octobre 2023 (il y a aussi le samedi, la course des enfants).
Cet événement prend de l'ampleur et commence à être de plus en plus prisé.
Le dernier en date du Dimanche 13 Octobre 2024 a eu au moins 1800 participant(e)s.
Nous y tenons un stand, afin de faire découvrir les bienfaits de la marche avec nos bâtons de Bungy-Pump (à ressorts) et de marche nordique.

3 - Le pique-nique : Il s'est déroulé sous le préau de la « Maison Chavril » le Mardi 18 Juin 2024. Nous étions autour de 70 personnes.
Ce pique-nique est vraiment une tradition et un bon moment de convivialité pour notre section, cela nous a fait à tous le plus grand bien, avec sa traditionnelle photo de groupe.

Pour 2024/2025 : Nous vous donnons dès à présent les informations à retenir :

- 1 - L'Assemblée Générale du CODEP (Comité Départemental) :
S'est faite le vendredi 22 Novembre 2024, 18H00, à ANSE (vers Villefranche) en présentiel. J'étais présente pour représenter notre section., avec notamment la GV ST-JUST/LYON 5ème.
- 2 – Notre nouveau cours de « Pilates Fondamental » :
Ou Pilates de base, ouvert cette saison à la MCB (Maison Communale des Bruyères) le Vendredi de 11H30 à 12H30, animatrice Nathalie POMMIER-JAGODA qui fait suite au cours de « Body-Zen » de 10H20 à 11H20. Il y a aussi des cours de GAC (Gym. Après Cancer).
- 3 - Le pique-nique de fin d'année :



Il se déroulera toujours sous le préau de la « Maison Chavril » le mardi 17 juin 2025, à partir de 19h15, pour que les adhérent(e)s du cours de 18H00 à 19H00 (au Gymnase Barlet) puissent venir nous rejoindre. Des démonstrations sportives, de danses, seront prévues, ainsi qu'un barbecue, si beau temps. Idée personnelle : A voir pour la création d'une Commission Pique-Nique GV !

A l'heure actuelle, nous sommes beaucoup d'inscrits et donc au maximum de place : Nous attendons avec grande impatience, en 2027, le nouveau « Pôle Sportif » qui est en cours de construction, sur le terrain de l'ancienne piscine (à côté de celle actuelle le « KUBDO »).

Rappel de notre site internet : <https://gymstefoy69.fr>

Vous y trouverez beaucoup d'infos et les dates de reprise + de fin de cours, ainsi qu'un calendrier scolaire à télécharger.

Nous continuons notre partenariat avec le centre « CALICEO » et les personnes intéressées peuvent nous demander des cartes de réduction. Elles seront valables jusqu'au 31/12/2026.

Après l'évocation de ces informations et de ces chiffres, je passerai donc la parole à Robert (notre Trésorier) concernant la partie financière.

Mais avant, pour donner suite à des questions de nos adhérent(e)s, voici les réponses du CODIR :

Pour la prochaine saison Fidésiens ou non-Fidésiens payeront tous le même prix de cotisation.

Certains auraient souhaité l'ouverture d'un cours de Sophrologie (pour 12 personnes environ) : Il faut trouver le bon créneau horaire, le jour, l'animatrice, la salle, pour l'instant nous avons déjà un panel assez varié de 20 cours en tout à gérer, ou alors (idée personnelle) faire un cycle d'une dizaine de cours que les personnes intéressées payeraient à part, comme nous l'avons fait il y a plusieurs années pour la « marche rapide ».

A la fin de cette assemblée, le Comité Directeur (CODIR), et moi-même vous inviterons au verre de l'amitié et vous souhaiterons à toutes et tous, de très bonnes fêtes de fin d'année.

La résolution a été adoptée avec 194 votes « Pour » contre 0 vote « contre » et 0 vote « abstention ».

2ème Résolution :

RAPPORT FINANCIER de l'EXERCICE 2023 / 2024 Mr Robert POT - Trésorier

Le total des recettes ressort à 54 109,17 € et se décompose comme suit

- Cotisations adhérents : 49 939 € contre 44 421 € sur l'exercice précédent



- Subvention communale : 1 000 €
- Subvention OMS : 600 € pour achats de matériels
- Subventions Fédération : 1 500 €
- Produits financiers : 905,17 € (Placement sur livret A de la trésorerie disponible)

Le total des dépenses ressort à 41 743,85 € et se décompose comme suit pour les principaux postes :

- Charges salariales (salaires, URSSAF, retraite prévoyance, Humanis) : 26 956,11 € contre 24 563 € sur l'exercice précédent.
- Location salle : 1 664 € contre 1 350 € sur l'exercice précédent
- Licences GV : 9 764 € contre 8 630 € sur l'exercice précédent
- Autres charges de personnel : 631,40 € participation Mutuelle (Crédit Mutuel)

Les écarts importants sur les postes Charges salariales et Achats d'études et prestations s'expliquent par :

- La création d'un nouveau cours.
- La prise en charge des cotisations à la Mutuelle à hauteur de 50 % (concerne 1 animatrice)

Les subventions fédérales d'un montant de 1 500 € nous ont aidé à la création d'un nouveau cours.

Il faut noter la très forte augmentation des cotisations adhérents qui ont fait « exploser » nos recettes et nous permettent de dégager un résultat de 12 365,52 € qui a été placé en Réserves dans son intégralité.

La mise en place d'une gestion dynamique (sans prise de risque) de la trésorerie disponible a permis de dégager des produits financiers à hauteur de 900 €

Le résultat de l'exercice ressort à 12 365,32 € placé en intégralité en Réserves.

La résolution a été adoptée avec 191 votes « Pour » contre 3 vote « contre » et 0 vote « abstention ».

3^{ème} Résolution :

**PRESENTATION et APPROBATION de BUDGET PREVISIONNEL 2024 / 2025
Mr Robert POT - Trésorier**

Le budget prévisionnel a été établi sur la base des informations connues début octobre 2024.

Recettes :

- Cotisations adhérents : 59 000 € €
- Aide communale : 1 000 €
- Subventions Fédération : 1 500 €
- Produits financiers : 1 200 €



Les recettes prévues pour cet exercice s'élèvent à 62 700 €

Dépenses :

Principaux postes :

- Salaires et charges sociales : 30 700 €

L'augmentation de la masse salariale et des charges sociales intègre

- L'ouverture d'un nouveau cours, ce qui nous amène à dispenser 20,5 heures de cours par semaine.
- L'augmentation du taux horaire de rémunération de nos animatrices de 2%, au 1er janvier 2025, en lien avec l'inflation, qui passera donc à 15,50 € et l'augmentation des charges sociales qui en découle.

Le poste « Achats d'études et prestations de services » tient compte des coûts de remplacement de 2 animatrices sur pratiquement 10 semaines, sachant que nous ne touchons pratiquement aucunes indemnités de la part de la Caisse Maladie malgré toutes les démarches réglementaires que nous effectuons.

Ce même poste intègre également la redevance de l'application Assoconnect, qui nous permet de gérer les adhésions, à hauteur de 550 €

Le poste « Autres charges salariales », correspond aux cotisations Mutuelle de 2 animatrices sur la totalité de l'exercice.

A noter également l'augmentation du poste Licences GV qui tient compte de l'augmentation du nombre d'adhérents.

Nous avons également anticipé une augmentation des coûts de location et d'entretien de la salle Chavril

Résultat :

Le résultat prévisionnel de l'exercice 2024/2025 ressort à 10 510 €

COMMENTAIRES

Sur cet exercice également le taux de remplissage de nos différents cours est extrêmement haut et nous avons dû, au détriment du confort, augmenter la jauge de certaines salles (dans le respect des normes de sécurité).

Nous avons dû refuser des 2èmes et 3èmes cours car financièrement le tarif appliqué, 60€, ne couvre pas les frais correspondants. Pour l'instant, nous avons besoin d'adhésion à 160€ pour pouvoir assurer le recouvrement de toutes les charges, ouvrir de nouveaux cours et les pérenniser.



Pour remédier à cette situation et permettre à tous nos adhérentes et adhérents de bénéficier de ces cours supplémentaires, tout en pérennisant notre bonne santé financière, nous allons augmenter progressivement la cotisation des 2èmes et 3èmes cours, pour l'aligner sur la cotisation du 1er cours (hors coût de la licence).

Sur l'exercice 2025 / 2026, la cotisation pour les 2èmes et 3èmes cours passera donc à 80 €.

En revanche, le montant de l'adhésion 1er cours restera fixé à 160 € pour l'exercice 2025 / 2026.

La résolution a été adoptée avec 188 votes « Pour » contre 4 vote « contre » et 2 vote « abstention ».

4^{ème} Résolution :

ELECTION des MEMBRES du BUREAU et du COMITE DIRECTEUR

Se présentent :

Evelyne LAMBERT comme **Présidente**
Robert POT comme **Trésorier**
Michel Cherasco comme **Trésorier Adjoint**
Sophie NAMBLARD comme **Secrétaire**
Brigitte MARIE comme **membre du Comité Directeur**

La résolution a été adoptée avec 193 votes « Pour » contre 0 vote « contre » et 1 vote « abstention ».

5^{ème} Résolution :

QUESTIONS DIVERSES

1. Pourquoi les 2èmes et 3èmes cours augmentent ?

Le cout d'un 2^{ème} ou 3^{ème} cours est identique à celui d'un 1^{er} cours (soit environ 2500€ par an) ; il faudrait 41 participants à 60€ pour financer un cours, ce qui est totalement impossible compte-tenu de la capacité des salles. De ce fait, ces cours sont financés par une partie des adhésions de ceux qui ne prennent qu'un cours. Nous voulons remédier à cette inégalité.

L'association a besoin de conforter ses réserves financières afin de maintenir ses 20 cours en cas de difficultés à venir.

2. Est-ce que la GV veut gagner plus de bénéfices ?

La notion de bénéfices n'existe pas pour une association de Loi 1901. Le résultat excédentaire est totalement placé en réserves ; nous vous rappelons que les dirigeants sont bénévoles et ne touchent aucun avantage et dividende.

3. Pourquoi les recettes des licences apparaissent en dépense ?

Sur les 160€ perçus au titre de l'adhésion, nous reversons 33.50€ à la fédération française de la GV via le CODEP (licence, assurance, frais de gestion). Cette part reversée apparaît en dépenses dans les comptes.

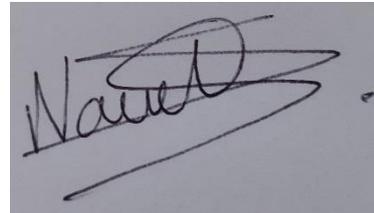
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

La présidente



Mme Evelyne LAMBERT

La secrétaire



Mme Sophie NAMBLARD